



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 5, RUE GALE À ORMSTOWN.

La présente **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil de **lundi le 12 décembre 2022** est tenue en public, à l'Hôtel de Ville au 5, rue Gale.

Les mesures mises en place par la Municipalité permettent une participation pleine et entière du public conformément à la Loi. La présente séance du conseil peut être écoutée et regardée en direct par webdiffusion sur YouTube en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca, ou en différé par la suite selon la disponibilité des gens.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS;

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 : Stephen Ovans
Conseiller 4 : Éric Bourdeau
Conseillère 5 : Kimberley Barrington
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absence:

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Christine McAleer, le trésorier, M. Georges Lazurka et la secrétaire trésorière adjointe, Madame Jocelyne Madore remplaçant le greffier M. François Gagnon, sont également présents, la secrétaire trésorière adjointe agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

Chacun des membres du conseil atteste avoir reçu l'avis de convocation avec l'ordre du jour y inclus. Plusieurs séances de travail sur le budget ayant été tenues, ils attestent également en comprendre le sens et la portée, avoir reçu les réponses à leurs questions et s'en déclarent satisfaits.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est 19h30 et la mairesse Madame McAleer déclare la séance ouverte.

22-12-412 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Éric Bourdeau, APPUYÉ par le conseiller Stephen Ovans, et est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation et adoption du Budget 2023 et du Programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025
3. Période questions ouvertes au public
4. Levée de la séance

ADOPTÉE

22-12-413 Présentation et Adoption du Budget 2023 et du Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

ATTENDU QUE conformément aux dispositions applicables du Code municipal (arts.953.1 et 954) la Municipalité respecte son obligation quant au délai prescrit pour l'adoption de son Budget en vue de l'exercice financier de 2023 et de son Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 956 du Code Municipal, un avis public annonçant la présente séance a été publié en temps requis aux endroits désignés dans la Municipalité, de même que sur le site internet de la Municipalité;

ATTENDU QUE tel qu'édicte par la loi, la Municipalité présente un budget équilibré, les revenus étant égaux aux dépenses, tel qu'il apparaît ci-dessous;

REVENUS

Revenus

Taxes	5 789 740 \$
Compensations tenant lieu de taxes	272 600 \$
Transferts	478 281 \$
Services rendus	24 500 \$
Imposition de droits	215 300 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$
Autres revenus d'intérêts	45 000 \$

Revenus totaux : 6 828 421 \$

DÉPENSES

Dépenses

Administration	(1 572 024) \$
Sécurité publique	(791 960) \$
Transport	(1 314 476) \$
Hygiène du milieu	(1 388 917) \$
Santé et bien-être	(40 929) \$
Aménagement, urbanisme et développement	(354 321) \$
Loisirs et culture	(713 806) \$
Dépenses totales	6 176 433 \$

Service de la dette

Capital (net)	(283 420) \$
Intérêts	(154 415) \$

Dépenses totales (437 835) \$

Activités d'investissement

Paieement au comptant d'immobilisation	(210 000) \$
--	---------------

Affectations

Affectations totales	(4 153) \$
----------------------	-------------

Dépenses, service de la dette et affectations : (6 828 421) \$

Taux de taxation	2022	2023
Taux de base	0,7347	0,8118
6 logements et plus	0,7641	0,8443
Terrains vagues desservis *	0,7347	1,6237
Commercial	1,3286	1,4681
Industriel	1,3286	1,4681
Forestier	0,5342	0,5903
Agricole	0,5342	0,5903

Variation de 10.5% (sauf *)

Programme Triennal d'immobilisations (investissement)

Pour 2023-2024-2025

Projets proposés					Provenance des fonds				
Description	2023	2024	2025	Total	Règlement d'emprunt	Budget courant	Excédent	Subventions	TECQ 2019-2023
Usine d'eau potable	1,1 M \$	3,4 M \$	4 M \$	8,5 M \$	28%			47%	25%
Plan de débordement des eaux usées		2 M \$	5 M \$	7 M \$	42%	1%		50%	7%
Réseau d'aqueduc / égout	1,8 M \$	1,8 M \$	1,8 M \$	5,4 M \$	50%			50%	
Camion d'incendie	0,6 M \$			0,6 M \$	76%		24%		
Réseau routier - pavage	1,1 M \$	1,1 M \$	1,1 M \$	3,3 M \$	98%	2%			
MTQ Feux de circulation	0,1 M \$			0,1 M \$	100%				
Jeux d'eau	0,3 M \$			0,3 M \$	66%			34%	
Bibliothèque		1 M \$	1 M \$	2 M \$	100%				
total:	5 M \$	9,3 M \$	12,9 M \$	27,2 M \$					

EN CONSÉQUENCE de la présentation faite par la mairesse, Madame Christine McAleer, le budget étant équilibré et le PTI 2023-2024-2025 étant conforme aux discussions et aux priorités établies par le conseil municipal, il est **PROPOSÉ** par le conseiller Thomas Vandor, **APPUYÉ** par le conseiller Shane Beauchamp, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le budget de l'exercice financier de 2023 et le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025 tels que présentés;

ET DE DISTRIBUER gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité, un document explicatif présentant à la fois le budget et le Programme triennal d'immobilisations (PTI), le tout conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE AU PUBLIC

Des citoyens ont posé des questions relativement à la hausse des taux de taxes depuis les 3 dernières années malgré la situation économique de plus en plus difficile. Un commerçant a exprimé sa crainte que cette hausse nuise aux commerces de la municipalité. En réponse, la mairesse a expliqué que cette hausse se retrouve à tous les niveaux sociaux-économiques et que la municipalité n'y échappe pas mais qu'il faut quand même assumer les coûts nécessaires à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures municipales et pour la réalisation des projets en cours.

22-12-414 **Levée de la séance**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé, il est PROPOSÉ par le conseiller Stephen Ovans, APPUYÉ par le conseiller Shane Beauchamp, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance. Il est 20h24.

ADOPTÉE

En foi de quoi nous signons au terme de ladite séance;

Christine McAleer
Mairesse

Jocelyne Madore
Secrétaire trésorière adjointe